

ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association
pour la protection de
l'environnement du lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy
No 92, décembre 2024



Le soleil se couche sur la fin de l'année 2024, le lac gelé reverra ses amateurs et amatrices de baignade, de pêche, de randonnées sous toutes formes dans quelques mois. D'ici là, la contemplation prend place.





Chers riveraines, chers riverains,

En cette période festive de Noël et à l'approche de la nouvelle année, les membres du comité exécutif de l'APEL Jally tiennent à vous adresser leurs plus sincères vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

L'année écoulée a été marquée par des moments de convivialité et de partage, et c'est grâce à votre engagement et à votre participation active que notre association continue de se renforcer. Nous pouvons être fiers de la beauté et de la sérénité de notre environnement, qui demeurent des atouts précieux que nous devons préserver ensemble.

Nous vous souhaitons de vivre des fêtes de fin d'année remplies de chaleur, de joie et de moments privilégiés avec vos proches. Que l'année 2025 vous apporte tout ce que vous désirez : des moments de paix, de réussite, et l'occasion de réaliser vos projets personnels et collectifs.

Ensemble, continuons à œuvrer pour faire de notre beau lac Jally, un lieu des plus agréable où vivre, un endroit où il fait bon partager et échanger.

Excellentes fêtes à toutes et à tous, et que la nouvelle année soit placée sous le signe de l'harmonie et de la solidarité !

Danielle, Gisèle, Jean, Maude et Olivier

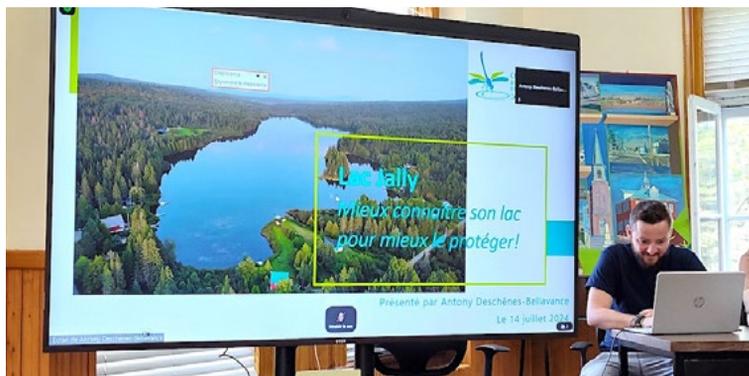


Résumé de l'assemblée annuelle de l'APELJ, tenue le

14 juillet 2024

Les 5 administrateurs étaient présents ainsi que 7 membres. Antony Deschênes-Bellavance, chargé de projet à l'OBV du fleuve St-Jean, est venu présenter le carnet de santé de notre lac.

Danielle Cloutier souhaite la bienvenue aux membres présents et se désole du faible taux de participation.



Présentation du carnet de santé : M. Deschênes-Bellavance (photo) présente les détails du carnet de santé et émet les recommandations pour la santé du lac. Très beau document.

Lavage des embarcations : L'OBVFSJ a communiqué au CA des ressources éducationnelles sur le lavage des embarcations. Il recommande qu'une station permanente soit installée au lac Carré et que le projet soit commun aux 2 municipalités soit St-Paul et Ste-Apolline.

Zonage autour du lac : Après vérification, les terrains autour du lac sont zonés commercial mais

pour des commerces spécifiques.

Ensemencement de truites : L'ensemencement de truites a été réalisé en début de juin. Les truites de cette année étaient de 12 à 14 pouces.

Bulletin de l'Association : Pour l'année 2024, l'APELJ publiera un seul bulletin. Le CA commencera l'utilisation d'infolettres pour des communications plus ciblées.

Analyse de la qualité de l'eau : 3 échantillons d'eau ont été prélevés cette année dans le cadre d'un programme du RSVL.

Cotisation annuelle : La cotisation demeure la même soit 15\$ par adulte propriétaire, 10\$ pour les enfants qui désirent être membres.

Situation financière : au 30 avril 2024, les cotisations reçues ont été de 745\$ pour les renouvellements des membres et 635\$ pour les truites + un revenu d'intérêts de 54.16\$ pour un total de 1 434.16\$ de bénéfice brut.

Les dépenses sont les suivantes :

800\$: ensemencement de truites,

38\$: registre des entreprises,

38.35\$: frais bancaires

donc bénéfice net de 557.81\$.

Le solde du compte opérations est de 2 488.25\$ et de 1 895.22\$ pour les truites + une part sociale de 5\$ pour un actif total de 4 388.47\$.

Élection des membres du CA : Les membres du CA acceptent de poursuivre leur mandat mais invitent les membres à s'impliquer dans le comité. Malgré la faible participation, les personnes présentes ne manqueront pas de remercier les membres du CA pour leur dévouement dans chacun des dossiers.

En 2024, c'est le **45^e anniversaire de l'APELJ**, une fête sera proposée aux riverains.

Compte-rendu de Gisèle Cloutier et Olivier Camirand



Merci aux membres du C.A qui se dévouent en temps et en démarches de toutes sortes afin de garder vivante et active notre association qui se veut vigilante et à l'écoute des riverains.

Notre présence à la rencontre annuelle doit témoigner de notre reconnaissance envers ces bénévoles tout en se donnant l'occasion d'une rencontre amicale et informative. Ce sera à mettre à votre agenda au printemps prochain!

Jean-René Caron, de l'équipe du bulletin et membre de l'Association.

La qualité de l'eau au lac Jally à l'été 2024

Les paramètres déterminants sur la qualité de l'eau d'un lac sont :

le phosphore total

le carbone organique dissous

la chlorophylle a

la transparence de l'eau.

Le phosphore est tenace et il faut limiter sa venue au lac. Voici un résumé des résultats de l'été dernier.

Les concentrations moyennes de phosphore total et

de carbone organique dissous ont augmenté depuis le dernier échantillonnage de 2021 alors que la concentration moyenne de chlorophylle a, est restée proche de celles mesurées en 2021.

14 mesures de transparence de l'eau ont été faites par Jean Drolet (photo) au cours de l'été 2024; la moyenne de transparence était de 2,8 m comparativement à 2,7 m l'an dernier (2023); le minimum observé l'été dernier de 2,3 m et le maximum de 3,3 m.

Texte : Danielle Cloutier, APEL Jally

Photos : Gisèle Cloutier



Matériel utilisé pour réaliser l'analyse de la qualité de l'eau.



Survie des poissons dans notre lac

Aux membres de l'Association du lac Jally,

Par la présente, je veux vous faire part de mes préoccupations concernant la diminution de poissons dans notre lac.

Ma réflexion vient suite à l'écoute d'une émission de télé, soit « Mordu de la pêche », où l'animateur Cyril Chauquet nous parle des causes de la diminution du nombre de poissons dans les lacs, ainsi que sur des lectures sur le sujet.

Les principales causes sont :

- Le réchauffement de la planète qui altère la qualité de l'eau.
- Les habitudes de certains pêcheurs :
 - la surpêche qui diminue le taux de reproduction
 - l'utilisation d'un hameçon qui blesse le poisson
 - une remise à l'eau inadéquate qui entraîne la mort du poisson
- La présence de prédateurs : cormorans, hérons, huards et loutres.

J'aimerais sensibiliser les pêcheurs à adopter certaines pratiques qui aideraient à augmenter le nombre de poissons dans le lac :

- Limiter les prises quotidiennes pour permettre aux poissons d'atteindre de plus grandes tailles et ainsi améliorer le potentiel de reproduction.
- Maximiser les chances de survie des poissons lors de la remise à l'eau :
- Utiliser des hameçons sans ardillon (petits reculons) pour diminuer les blessures;
- Limiter le temps de manipulation du poisson à la sortie de l'eau;
- Garder le plus possible le poisson dans l'eau;

Pensons-y et parlons-en à notre entourage afin que l'on puisse continuer à pratiquer notre activité de pêche sur notre lac.

Merci de votre collaboration,

Gaston Blais,
Membre de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally.



M. Cyril Chauquet de l'émission «Mordu de la pêche» et sa belle prise au lac Jally!*



(*Probablement une histoire de pêcheur???)

Les plantes envahissantes dans les cours d'eau

Une préoccupation importante de l'Association est la protection de l'environnement contre les espèces exotiques envahissantes. Pour le moment, nous n'observons pas la présence de ces plantes dans le lac Jally. Notre objectif est d'agir en prévention afin d'éviter leur introduction dans notre environnement. Pour ce faire, nous avons besoin de l'implication et de la vigilance de tous les riverains. Il est essentiel de bien comprendre leurs caractéristiques et la façon dont elles se propagent.

• Qu'est-ce qu'une espèce exotique envahissante?

Une espèce exotique est une plante ou un animal qui a été introduit accidentellement ou intentionnellement dans une région située en dehors de son aire de distribution naturelle connue. Elle ne serait donc pas présente naturellement. Elle est considérée comme envahissante lorsque sa propagation engendre des dommages écologiques, économiques ou sociaux.

Exemples d'espèces exotiques envahissantes dans le bassin versant du fleuve St-Jean : roseau commun, myriophylle à épis, berce du Caucase, maskinongé, moule zébrée...

• Quels sont les impacts des espèces exotiques envahissantes?

La plupart des espèces exotiques envahissantes ont un impact important sur l'équilibre des écosystèmes qu'elles colonisent. En effet, elles entrent généralement en compétition avec les espèces indigènes, que ce soit pour l'espace, la lumière, la nourriture ou toute autre ressource nécessaire à la croissance. Le caractère envahis-

sant des espèces exotiques est souvent favorisé par l'absence de leurs prédateurs naturels. Si les conditions du milieu sont propices à leur développement, les espèces exotiques pourront envahir l'espace au détriment des espèces indigènes. Elles peuvent alors créer un déséquilibre écologique. Par exemple, la moule zébrée a la capacité de filtrer énormément l'eau d'un lac, au point qu'il n'y ait plus assez de nutriments pour nourrir les autres espèces présentes. De même, l'introduction de prédateurs tels que le maskinongé et la ouananiche peut engendrer une compétition sévère avec d'autres espèces telles que les truites.

Les espèces exotiques envahissantes peuvent également introduire avec elles de nouveaux parasites ou de nouvelles maladies, auxquels les espèces indigènes ne sont pas adaptées. Une telle situation engendre alors une diminution des populations indigènes au profit des espèces exotiques, augmentant encore le déséquilibre écologique. Enfin, le caractère envahissant de certaines espèces exotiques, telles que le myriophylle à épis peut contribuer au vieillissement prématuré des lacs.

• Propagation des espèces exotiques envahissantes

L'expansion de certaines espèces exotiques envahissantes est fortement favorisée par l'utilisation d'embarcations de plaisance.

Voici des exemples illustrant comment les espèces exotiques envahissantes peuvent se propager :

Contrairement aux moules naturellement présentes au Québec, la moule zébrée a la particularité de pouvoir s'accrocher aux structures telles que les quais, coques de bateaux, et même les plantes. Une moule adulte produit plus d'1 million de larves au cours de l'été. Lorsqu'un bateau est déplacé d'un lac ou cours d'eau à un autre sans être lavé, le risque de contamination est rapidement élevé. Les larves sont invisibles à l'œil nu mais elles se déplacent en se laissant porter par le courant



La moule zébrée qui s'accroche aux embarcations.



Pas trop invitant pour la baignade ce myriophylle...

Le myriophylle à épis se développe sous forme de grandes talles qui partent du fond du lac et atteignent la surface. Lorsque les talles sont denses, il est fréquent que les hélices de bateaux se prennent dans ces amas de végétaux. Le myriophylle s'enroule alors autour de l'hélice ou des fragments peuvent restés collés sur la coque ou toute autre surface du bateau. Or, le myriophylle à épis a la capacité de se reproduire à partir d'un fragment de plante. Il s'agit même de son principal mode de reproduction.

• Comment éviter la propagation des espèces exotiques envahissantes?

Par la décontamination des embarcations et du matériel

- 1) Inspectez votre matériel ainsi que votre embarcation et votre remorque s'il y a lieu. Retirez entièrement tout amas et résidu de plantes aquatiques, toute boue ou tout organisme visible à l'œil nu. Vous devez les jeter dans un endroit qui évitera leur réintroduction dans la nature, comme des poubelles;

- 2) Videz toute eau pouvant se trouver dans votre embarcation ou sur votre matériel avant de quitter le plan d'eau. Vérifiez notamment les viviers, le moteur, la cale et les glacières;
- 3) Nettoyez et séchez tout matériel qui a été en contact avec l'eau ainsi que votre embarcation et votre remorque s'il y a lieu. Tout matériel qui est allé dans l'eau devrait être lavé également : vestes de flottaison, bottes, bouées, jeux d'enfants, matériel de pêche;
- 4) Répétez toutes ces étapes lorsque vous prévoyez visiter un nouveau plan d'eau.

Ces étapes de nettoyage sont présentées dans la vidéo suivante. Il s'agit d'un bon outil pour sensibiliser votre entourage aux étapes de décontamination :

<https://www.youtube.com/watch?v=RC4qLKF6ofg>



Conseils pour le nettoyage

- La décontamination doit se faire idéalement **en entrant et en sortant d'un plan d'eau** ou cours d'eau mais minimalement avant d'y mettre son embarcation.

- Il est recommandé de réaliser la décontamination d'une embarcation à **plus de 30 mètres de tout cours d'eau**, y compris les ruisseaux, les fossés ainsi que les bouches d'égout. Cela préviendra le ruissellement de l'eau souillée vers le plan d'eau. Il est préférable d'effectuer le nettoyage sur un sol absorbant et ayant une pente nulle d'où l'eau pourra par la suite s'évaporer.

Décontamination des parties solides (coque du bateau, la remorque, l'arrière du véhicule) : elle se fait à l'aide d'un jet d'eau chaude à haute pression. L'utilisation d'eau chaude (plus de 60 degrés Celsius) permet de tuer toute plante ou animal. La pression permet de déloger les éléments accrochés. En combinant l'eau chaude et le jet à pression, nous augmentons l'efficacité de la décontamination.

Autres équipements : Il est important de décontaminer également les compartiments intérieurs d'une embarcation, tels que les viviers, les glacières, les ballasts, etc ainsi que le pied du moteur puisque l'eau y circule et les larves peuvent s'y trouver. Cette décontamination se fait toujours avec de l'eau chaude mais cette fois-ci sans pression pour ne pas endommager les équipements. Il faut alors laisser circuler l'eau chaude pendant plusieurs minutes pour s'assurer de déloger les organismes.

Voici les différentes méthodes de décontamination reconnues au Québec

Source :

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/gestion-faune-habitats-fauniques/gestion-especes-exotiques-envahissantes-animales/lutte/nettoyage-embarcations-nautiques>

Méthode	Concentration	Pression	Temps de traitement par surface pour déloger les organismes
Nettoyage à la vapeur d'eau chaude*	Vapeur > 60 °C	2 600 psi	5 à 10 secondes
Eau chaude*	60 °C	Sans pression	10 minutes
Eau chaude*	60 °C	2 600 psi	5 à 10 secondes
Eau froide	< 40 °C	2 600 psi	30 secondes
Chlore ou eau de Javel (non concentré)*	100 ml/l	S. O.	10 minutes
Vinaigre blanc	750 ml/l	S. O.	20 minutes
Séchage à l'air	Humidité de < 65 %	S. O.	5 jours consécutifs
Congélation	Entre -9 et 0 °C	S. O.	24 heures
Congélation	-9 °C et moins	S. O.	8 heures

*Favorise la mortalité des organismes aquatiques si les directives sont respectées.

• Si vous observez une espèce exotique dans un écosystème naturel

informez-en le ministère ou l'OBV qui s'occupe du territoire concerné. Un bon signalement nécessite une ou plusieurs photos de la plante ou l'animal en question et une localisation précise de l'endroit où il (elle) a été vu. Pour signaler une espèce exotique dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean n'hésitez pas à contacter l'OBV du fleuve St-Jean:

418-899-0909 ou direction@obvfleuestjean.com

Vous pouvez également utiliser l'outil [SENTINELLE](#) pour en savoir plus sur les espèces exotiques répertoriées au Québec

Merci beaucoup à Anne Allard-Duchêne, directrice de l'OBV du fleuve St-Jean, pour le partage des informations présentées dans cet article.





Les fraises des champs

J'aimerais vous raconter deux aventures que j'ai vécues en « allant aux fraises, » selon notre expression, à ce temps-là...

Je suis avec trois de mes sœurs et une amie. Chacune a un contenant plutôt petit mais la grande sœur en a deux plus grands.

Nous connaissons l'endroit : un champ non cultivé, au soleil où nous nous rendons chaque année.

C'est la fin des classes, il fait beau! Et une activité que j'aime!

Il y a déjà un cueilleur d'arrivé! C'est peut-être un voisin et nous le saluons.

-Il y a des fraises pour tous, fait remarquer l'une de mes sœurs.

Ma grande sœur ajoute :

- C'est un riverain au lac. Il vient parfois avec ses petits-enfants.

Ces enfants me semblent très patients car Grand-Père passe de longues heures à la cueillette.

Quand je découvre une belle talle, je cache ma joie et je fais mine de chercher afin de ne pas partager... Je regrette...

Nos petits plats se remplissent et nous les versons dans ceux de la grande sœur. Bientôt, nous avons rempli tous les contenants et nous nous préparons à partir.

Soudain, Jeanne, la plus jeune, se sent toute étourdie.

-Vite, couche-toi par terre!

Sage conseil qu'on lui donne pour son bien mais aussi pour sauver nos fraises!

On lui tape le visage, elle ouvre les yeux et nous trouve un peu rudes dans notre secours!



Juste au moment où notre mère, inquiète, arrive. Elle rassure la petite sœur et nous lui présentons nos petits plats tous bien remplis.

— Il me semble que vous aviez aussi un autre grand plat...

- Je l'ai placé à l'ombre...dit la grande sœur.

- Oui, mais de l'ombre, il y en a partout!...

On cherche, cherche...

- C'est peut-être le Monsieur qui l'a trouvé et apporté chez lui?

- Non, il aime beaucoup les fraises mais c'est un Papa qui ne volerait pas nos fraises...

Nous trouvons enfin le plat, sous un petit arbuste, bien caché et oui, bien à l'ombre!

Pour nous récompenser, nous croquons des fraises du grand contenant!

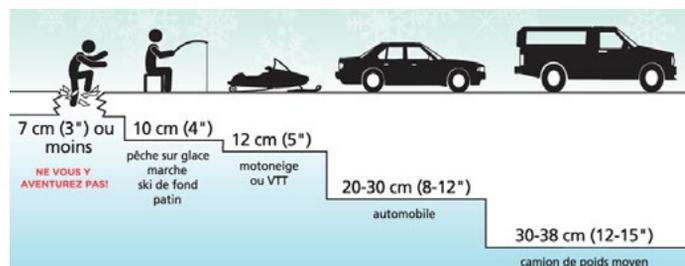
Arrivées à la maison, c'est moins agréable; on étend les fraises sur une serviette, on enlève les queues oubliées, les petites feuilles tombées dans les plats et parfois aussi les bibittes.

Notre mère fera ensuite des bonnes confitures.

Texte rédigé par Véronique Caron



Puis-je m'aventurer sur la glace? (en reprise... et en prévention)



N.B. : Aucun type de glace n'est sécuritaire à 100 %. Vous devez toujours tenir compte de son épaisseur. Mesurez-la en perçant un tout petit trou jusqu'à l'eau, et ce, à différents endroits. Si l'épaisseur de la glace est de 7 centimètres ou moins, ne vous y aventurez pas.

Vos suggestions d'articles, reportages, photos, sites Internet, un objet à vendre ou à donner? vos histoires de pêche, les bons coups des membres, etc. sont les bienvenues!

Communiquez avec Maude : apeljally@gmail.com

